



Déclaration préalable UNSA-Education – CSASD du Doubs -

01 avril 2026

Monsieur l'Inspecteur d'académie
Mesdames Messieurs les membres du CSASD 1D du Doubs

Ce CSASD se tient aujourd'hui mercredi, après une « saga budget » épuisante au niveau national et des rebondissements locaux contraignants. Nous ne souhaitons pas revenir ici sur les choix de politique générale qui ne font pas des services publics leur priorité et nous amènent aujourd'hui à devoir rendre 21 postes, nous éloignant encore de toute justice et cohésion sociale.

L'UNSA-Éducation préfère utiliser cette instance locale pour construire l'avenir des écoles du Doubs, en ne se contentant pas de compter les postes.

L'éducation nationale doit donner des droits et des chances identiques à l'ensemble de nos élèves. Ainsi, aucune fermeture ne peut être décidée sans une analyse complète de la situation. Les chiffres ne suffisent pas : les réalités de terrain doivent compter.

Et les réalités de terrain, ce sont des écoles rurales, terreau de la vitalité et de l'attractivité de nos villages.

Ce sont des écoles de ville où les actions pédagogiques visant la réussite de chaque élève sont prioritaires.

Ce sont des enseignants engagés pour que chaque enfant puisse avoir sa place à l'école, quel que soient ses besoins éducatifs.

A l'UNSA Education, on souhaite s'engager pour préparer une rentrée scolaire qui donne les moyens à l'Ecole d'accueillir, éduquer, et accompagner les élèves selon la complexité des besoins de la société d'aujourd'hui et de demain.

C'est dans ce sens que nous vous avons demandé, Monsieur l'Inspecteur, lors du GT maternelle, puis lors du GT préparation de la carte scolaire la révision des seuils utilisés en carte scolaire.

La spécificité des seuils de maternelle n'est, selon nous, plus valable depuis l'obligation d'instruction des enfants dès 3ans. De plus, 27 élèves par classe en 2026 n'est plus tenable pour mettre en place une pédagogie différenciée, inclusive, efficace et bienveillante.

L'augmentation du nombre de fiches SST rédigées est un indicateur factuel de la souffrance au travail de nos collègues. Ils sont tiraillés dans l'exercice de leur métier

et expriment leur épuisement professionnel...Nous ne pouvons l'ignorer... Monsieur l'Inspecteur, vous avez un levier d'amélioration de leurs conditions de travail mais surtout de l'apprentissage de tous les élèves du Doubs avec l'abaissement de tous les seuils à 24 !

Dans le même esprit, et parce que l'École doit s'adapter à son époque et aux évolutions sociétales, nous vous demandons de comptabiliser dans les effectifs chaque enfant accueilli dans nos écoles : nos TPS, nos élèves en scolarité partagée, nos élèves bénéficiant de dérogations...Ces enfants sont présents dans nos écoles, nous les accueillons, nous les encadrons, ils comptent pour nous...et devraient l'être également par l'administration.

Depuis janvier 2021, le dispositif des "Territoires éducatifs ruraux" a pour objectif de promouvoir l'adaptation des politiques éducatives et permettre ainsi une meilleure prise en compte des spécificités des territoires ruraux et éloignés. Ce programme vise ainsi à renforcer dans ces territoires les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes. Trois grands objectifs sont définis au niveau national dont : « Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rurale, par un meilleur accompagnement et par la formation des personnels affectés dans les écoles rurales et isolées. » Nous regrettons alors que sur les 28 écoles du Doubs identifiées en TRE, 8 figurent dans la liste de votre projet de fermeture.

L'UNSA Education dans le Doubs n'a pas choisi la grève comme moyen d'action. Nous avons invité nos collègues à vous faire part de leurs réalités. Vous avez reçu plusieurs motions de conseils d'école, elles sont signées par les équipes éducatives, par les élus municipaux et les élus de parents d'élèves. Chacun avec son prisme et son expertise de la situation de l'école s'accordant à dire qu'une fermeture dégraderait les conditions de vie dans ces écoles. Nous espérons que leurs alertes auront su retenir votre attention et comptons sur vous pour répondre à leurs interpellations.

Merci de votre attention.